



## Ligue de Printemps des Royaux 2018

Voici les informations concernant la ligue de printemps des Royaux pour l'édition 2018

### Date

Du 24 avril au 22 juin 2018

### Endroit

Complexe sportif de St-Augustin Glace B

### Catégories

Les catégories sont en fonction des âges pour l'an prochain

Novice (2010-2011)      6 équipes de 6 joueurs et 1 gardien (total de 42 joueurs)

Atome (2008-2009)      4 équipes de 8 joueurs et 1 gardien (total de 36 joueurs)

Pee-Wee (2006-2007)      3 équipes de 8 joueurs et 1 gardien (total de 27 joueurs)

Les équipes seront formées et équilibrées avec les joueurs inscrits, tout calibre confondu.

### Fonctionnement

Tous les matchs sont de 50 minutes avec 1 officiel (sauf le Novice)

Novice      Parties à 3 contre 3 + gardien en demi-glace avec les mini-bandes.  
Deux parties à la fois, donc 4 équipes en action en même temps  
Total de 10 parties sur 8 semaines (2 semaines où il y a 2 parties) + finales

Atome      Parties à 4 contre 4 + gardien en pleine glace  
Total de 8 parties sur 8 semaines + finales

Pee-Wee      Parties à 4 contre 4 + gardien en pleine glace  
Total de 6 parties sur 8 semaines + finales

## **Horaire\***

Novice	Tous les mardi et/ou mercredis de 17h30 à 18h25
Atome	Tous les mardis ou mercredis de 18h30 à 19h20
Pee-Wee	Tous les jeudis de 18h00 à 18h50

Les finales seront jouées dans la semaine du 18 juin

Novice	Mardi le 19 juin de 17h30 à 19h30
Atome	Mercredi le 20 juin de 17h30 à 19h30
Pee-Wee	Jeudi le 21 juin de 18h00 à 20h00

## **Coût**

Novice	Le montant est de 90\$ par joueur.
Atome	Le montant est de 100\$ par joueur.
Pee-Wee	Le montant est de 75\$ par joueur.

## **Inscription**

L'inscription se fait en ligne uniquement sur le site des Royaux. Il y a un endroit spécifique à la ligue de printemps dans le bas sur la page d'accueil

**[La période d'inscription débutera le jeudi 25 janvier 2018 à compter de 12h00](#)**

Faites vite, les places sont limitées!

[www.hockeycrsa.com/printemps.html](http://www.hockeycrsa.com/printemps.html)

Faire le chèque à l'ordre de **Hockey mineur CRSA** et il peut être postdaté au 1 avril 2018.

\*L'horaire est sujet à changement en fonction des inscriptions et du nombre d'équipes au final